

STENOGRAMME

58^{ème} Séance

du

17 février 2020



CONSEIL MUNICIPAL

M. le Maire MEYER : Mes chers collègues, bonsoir à toutes et à tous. C'est en quelque sorte l'ultime réunion de l'actuelle mandature par la force des choses, j'ai grand plaisir à pouvoir saluer Jacques DREYFUSS qui nous honore de sa présence pour terminer le mandat. Merci, Jacques. Je te remercie pour tout ce que tu as fait durant tes longues années de mandat municipal dans différentes fonctions. Je pense que tu peux porter bien haut le nom de grand Colmarien. Merci pour tout cela. (*Applaudissements*)

Je dois présenter quelques excuses. M. WAEHREN, Mme BARDOTTO, Mme LATHOUD, M. BERSCHY Mme HOFF et Mme VALENTIN donnent respectivement pouvoir à M. REMOND, Mme ERHARD, Mme HUTSCHKA, M. DENZER-FIGUE, Mme LOUIS et M. DENECHAUD. Mme BRANDALISE donne pouvoir à M. OUADI. J'excuse également M. VOLTZENLOGEL et Mme FUHRMANN.

1. Désignation du secrétaire de séance.

M. le Maire MEYER : Cela étant dit, il nous appartient de désigner le ou la secrétaire de séance. La benjamine de la municipalité est présente et disponible. Le Directeur Général des Services également. Êtes-vous disposés à les installer ? Qui s'y oppose ? Abstentions ? Les deux personnes sont installées dans leur fonction respective.

Nous attaquons tout de suite le Budget Primitif 2020. Je donne la parole à M. l'Adjoint de ressort, M. JAEGY.

2. Budget Primitif 2020.

Voir rapport –

M. l'Adj. JAEGY, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. le Maire MEYER : Merci, M. l'Adjoint. Le Budget Primitif ne serait pas le budget si le Maire n'apportait pas son complément. En addition de ce qui vient d'être exposé par Matthieu JAEGY, je tiens à prolonger la présentation pendant une petite dizaine de minutes par la projection de quelques focus supplémentaires qui correspondent bien sûr à la note d'orientation, en complément de ce qui vient d'être expliqué.

Pour une vue générale sur le budget de la Ville de Colmar, je suis un disciple de comparaison. Je ne suis pas le seul. Quand on suit la presse nationale, on se rend compte qu'elle fait pareil avec les spécialistes qui s'occupent de la gestion budgétaire. Je me réfère au « Point » du 23 janvier dernier où la Ville de Colmar était à l'honneur.

Sur cette projection, vous avez en rouge le ratio annuel de consommation des villes de France et en bleu la situation colmarienne. Vous l'avez pour le personnel, mais également pour les charges externes, les contingents, les subventions et les frais financiers. Si je devais faire le total des différences entre le total des bleus et le total des rouges, j'arriverais à un différentiel de 25 841 160 euros au bénéfice des Colmariens. Par rapport à la moyenne

nationale, nous laissons donc quelque 25 millions d'euros dans la poche des Colmariens.

Je continue avec le focus n° 2. On craignait toujours que les dépenses ne rattrapent les recettes, raison pour laquelle je parlais sur cette projection à partir de 2015 où le différentiel entre les deux était de 72 904 000 euros. En 2020, nous arrivons à un différentiel de 78 385 000 euros, soit 5 480 000 euros de plus qu'en 2015 alors que la situation devient de plus en plus compliquée, d'abord par l'inflation et ensuite, par le transfert de charges. Malgré cela, nous sommes arrivés à créer une différence accentuée entre les recettes et les dépenses.

Principaux postes budgétaires de dépenses de fonctionnement

Ce document présente une série de villes de France. Ce sont généralement celles qui sont citées par les paramètres nationaux. Toutes dépenses confondues, la Ville de Colmar arrive à 983 euros. Nous sommes en sixième position sur ce graphique. Si Mme VALENTIN était ici, elle m'accosterait de nouveau sur le cas de Cannes, mais j'avais déjà répondu à cette question la dernière fois. Nous sommes donc plutôt bien placés. Et si je devais faire la différence entre la ville la moins imposée et la ville la plus imposée, divisée par deux, c'est une dépense moyenne de 1 451 euros à comparer avec nos 983 euros, ce qui fait encore une différence de 33 millions d'euros en faveur des Colmariens par rapport aux dépenses des autres villes. C'est le deuxième paramètre de comparaison par rapport à ce que je tenais à faire valoir.

Les dépenses d'équipement

M. l'Adjoint JAEGY en a parlé tout à l'heure. Nous arrivons pour 2020 à une dépense prévisible de 41 204 000 euros. Seulement, nous ne gesticulons pas. Si nous prévoyons une dépense, nous la mettons en œuvre. Vous l'avez entendu tout à l'heure, le taux de réalisation de l'année 2019 dépasse 92 %. Cherchez-moi une ville de France qui peut faire valoir un tel taux de réalisation. Nous n'annonçons pas seulement les montants, mais nous les réalisons. C'est plutôt rassurant pour le contribuable.

Si je prends une tranche de sept ans parce qu'à la date d'aujourd'hui, les impôts n'ont pas augmenté depuis sept ans, si on devait me suivre dans ma proposition, ce serait la huitième année, mais je me suis limité à sept ans puisque c'est la période où le Conseil Municipal l'a décidé. Nous nous apercevons que toutes les villes de France ont investi 24 millions d'euros en moyenne par an. Sur ces sept années, la Ville de Colmar a investi 40 millions d'euros par moyenne par an. La Ville de Colmar a donc investi quatre années de plus. Avec le différentiel, la Ville de Colmar a investi la valeur de quatre années supplémentaires.

Le ratio d'équipement de la Ville de Colmar

Sur toute cette série de communes, Colmar arrive au montant maximum. Pour 2020, nous sommes dépassés par quatre autres communes. J'acte de cette différence d'investissement supplémentaire, mais je voulais également savoir quel est leur endettement par rapport à leur investissement. Dans cette comparaison, je m'aperçois que pour les dernières villes, Colmar est à 920 euros d'encours par habitant. Clamart est à 1 664 euros ; Levallois-

Perret à 5 768 euros ; Cannes à 2 721 euros et Le Blanc-Mesnil à 1 319 euros. Bien sûr, ces villes nous dépassent, mais quand je compare par rapport au taux d'endettement, je suis relativement à l'aise dans la comparaison.

Je disais que nous sommes arrivés à maintenir le budget de fonctionnement sans augmentation des taux depuis 7 ans si le Conseil Municipal devait me suivre ce soir, et aucune charge supplémentaire depuis sept ans. Constatez quand même qu'en matière de DGF, nous avons perdu pas mal d'argent par le traitement de l'État à l'égard des collectivités territoriales. Cela donne des montants assez substantiels avec un total ces dernières années de 4 850 000 euros. Ce n'est pas rien, près de 5 millions d'euros de recettes en moins de l'Etat qu'il fallait compenser par d'autres ressources. Je suis donc doublement heureux de ce résultat.

Encours de la dette

En 2015, nous étions à un montant de 69 666 000 euros. En 2020, la prévision est de 64 556 000 euros, soit une diminution de l'encours sur cette tranche d'années de 5 110 000 euros. Ceci explique également l'économie faite au niveau des intérêts.

Évolution de la dette nette par habitant

En moyenne pour l'année 2018, le montant était de 1 384 euros pour les villes de France. Il est de 920 euros pour la Ville de Colmar.

Capacité de désendettement

L'endettement est un ratio de comparaison, mais il faut aussi voir ce que permet le budget pour amortir intégralement la dette. Colmar est à 2,8 années en capacité de remboursement. Nous sommes en sixième position, ce qui est encore un excellent résultat dans ce domaine.

Il n'y a donc pas seulement le montant de l'encours, mais également la capacité de remboursement. S'agissant de l'évolution des taux sur le tableau suivant, vous voyez 2010 / 2020 que nous sommes au même niveau pour les trois taxes : taxe foncière bâtie, taxe d'habitation et la taxe foncière non bâtie.

Contribution directe des habitants par rapport à la Ville de Colmar

La contribution décomptée à l'habitant pour Colmar est de 425 euros. Vous voyez que nous sommes encore sur les premiers postes. Sur votre droite, vous avez le rappel de Mulhouse et de Strasbourg. Par rapport à Mulhouse avec ces 492 euros à l'habitant, les Colmariens font une économie de 4,8 millions d'euros. Et par rapport à Strasbourg, avec 581 euros, le différentiel est de 11,2 millions d'euros.

Différentiel entre inflation et augmentation des taux

Sur cette tranche d'années, l'inflation était de 12,5 % et l'augmentation des taux était de 0,3 %. L'économie pour le contribuable est de 3 665 000 euros. Malgré l'inflation, le maintien des taux a donc encore fait gagner 3,6 millions d'euros au contribuable.

Épargne brute et épargne nette

C'est comme si vous achetez une maison, vous avez un capital. Plus important est le capital, mieux cela vaut. Vous êtes obligé de moins emprunter. M. l'Adjoint JAEGY a rappelé que l'épargne brute pour l'année 2020 est de 24 millions d'euros et que l'épargne nette est de 21 millions d'euros, ce qui nous place au sommet de ce que nous avons pu réaliser ces 20 dernières années malgré toutes les mauvaises surprises. Nous avons pu maintenir cet autofinancement. Quand je reviens à l'évolution de l'épargne brute sur le tableau n° 15, je fais la moyenne des années 2015 à 2019, j'arrive à un total de 96 millions d'euros que je divise par le nombre d'années, ce qui fait une moyenne de 19 203 000 euros.

Par rapport à l'année 2020 où nous projetons un engagement de 20 529 000 euros, nous sommes supérieurs de 1,3 million d'euros par rapport à cette moyenne sur les années précédentes. Je pense aussi que c'est un atout pour le futur.

Nous nous souvenons encore des études réalisées précédemment. Localnova travaillait pour la Ville de Colmar pour mesurer l'évolution sur la période de 2014 à 2020. Le constat est que l'État se désengage, réduit, crée de nouvelles charges, renforce, revalorise et en contrepartie, nous avons le glissement annuel des dépenses, notamment de personnel, la faible croissance et j'y ajoute l'inflation puisque nous avons vu tout à l'heure qu'il y a un différentiel de près de 12 %.

Quel est le résultat ?

En fonction de son étude, Localnova situait les perspectives de Colmar en autofinancement à 10 944 000 euros il y a sept ans pour tomber à 3 959 000 euros en 2019. Or, la situation réelle était de 13 564 000 euros par rapport à 19 377 000 euros en 2019, soit un différentiel en augmentation de 15 millions d'euros. Qui dit mieux ? Pas moi.

S'il y a lieu de chercher davantage d'informations, je vous renvoie tout simplement à l'étude réalisée par Agnès VERDIER-MOLINIÉ dans l'hebdomadaire Le Point du 23 janvier de cette année où, d'une façon très explicite, elle a mis le doigt sur les performances colmariennes. Mesdames et Messieurs, je vous remercie pour votre attention. J'ai respecté les dix minutes. Le débat est ouvert.

M. HILBERT.

M. HILBERT : Merci, M. le Maire. Pour votre dernier budget de la mandature...

M. le Maire MEYER : Merci pour la précision !

M. HILBERT : Nous sommes un petit peu déçus, mais cela peut être aussi le nôtre. Nous ne savons pas qui sera là autour de la table la prochaine fois. Nous sommes un peu déçus parce que, finalement, rien ne change, c'est toujours la même chose. Vous nous racontez les mêmes chiffres, les mêmes histoires à partir de ces nombres, vous êtes satisfait d'être à 3,9 % de marge de manœuvre par rapport au pacte de confiance, soit 2,9 millions d'euros

d'économie pour les Colmariens, dites-vous, lesquels n'en profitent pas puisque finalement cet argent est dépensé dans l'investissement.

Vous construisez un budget pour le comparer à celui des autres villes. Vous venez encore de nous en faire la démonstration à l'instant, mais finalement, qu'est-ce que cela change pour le Colmarien que le taux d'épargne brute soit de 19 millions d'euros comme l'an dernier ou de 20,5 millions d'euros comme cette année. Qu'est-ce que cela change pour le Colmarien que le recours à l'emprunt soit de 5,5 millions d'euros comme cette année ou de 6,1 millions d'euros comme l'an dernier ? Vous dites que nous faisons tellement mieux que Strasbourg et Mulhouse et pourtant, les Strasbourgeois et les Mulhousiens ne viennent pas habiter en masse à Colmar. Pourtant, ils devraient le lire dans la presse que c'est tellement mieux à Colmar, mais cela ne change pas.

Encore une fois, un budget doit être maîtrisé, nous sommes d'accord. Une ville ne doit pas se surendetter, nous sommes toujours d'accord, mais un budget doit servir à un projet pour la Ville. Il faut partir des besoins des habitants, des besoins d'adaptation de la Ville à l'époque que nous vivons et par là, j'entends évidemment la menace qui se fait de plus en plus sentir, c'est-à-dire le réchauffement climatique. Nous sommes en février et apparaissent déjà les premières fleurs. L'an dernier, quand je disais que peu de choses étaient faites dans ce domaine, vous et vos adjoints me répondiez que 1,3 million d'euros étaient investis dans la rénovation des écoles. Cette année, ce sont 2,3 millions d'euros, c'est mieux, mais est-ce encore suffisant ? Par contre, cela montre que ce que je disais l'an dernier n'était pas complètement infondé, que l'on peut faire toujours mieux et que l'on doit faire encore mieux. L'an dernier, nous avons vécu deux canicules. Fin juin, les élèves dans les écoles ont beaucoup souffert. Nous savons que cette situation est malheureusement appelée à se répéter de plus en plus souvent. Il est donc de notre devoir de les protéger, et ce, le plus rapidement possible.

De la même façon, une attente pour changer de mode de déplacement est aussi très forte. Nous l'avons vu avec les grèves à Paris. Les individus sont prêts à changer de mode de déplacement, encore faut-il que les infrastructures soient prêtes. Investissons-nous suffisamment dans les aménagements cyclables ? Investissons-nous suffisamment pour rendre attractifs pour les transports publics ? D'après les chiffres de la part modale de chaque mode de déplacement, ce n'est pas le cas. Pourtant, nous devrions le faire. C'est une urgence climatique.

Vous parlez également de faire de Colmar une ville unie – c'était dans le rapport que vous nous aviez présenté – où chaque habitant se sent en harmonie avec l'ensemble de la cité. Pourtant, nous entendons beaucoup parler de la différence de traitement entre les différents quartiers et le centre-ville. Le centre-ville est perçu par beaucoup comme destiné aux touristes, les 1,5 million que nous accueillons et dont vous êtes très fier. Mon propos n'est pas d'être anti-touristes, car c'est effectivement l'une des sources de revenus pour la Ville et d'emplois pour les Colmariens, mais plutôt que de poursuivre la même politique qui nous mène pendant les marchés de Noël à ne plus pouvoir traverser le centre-ville à pied où nous atteignons là une limite physique, nous ne pourrions pas être plus nombreux

sans pousser les murs, ces fameux murs qui nous empêchaient de construire des pistes cyclables. Nous ne pouvons pas accueillir plus de monde. Pourtant, nous cherchons toujours à attirer plus de monde à cette période. Il serait temps de changer notre politique dans ce domaine.

Dans le même chapitre, vous nous dites que : « Colmar s'appuie sur l'action quotidienne des services municipaux en matière d'entretien, de propreté, d'espaces verts ou encore d'accueil », mais concrètement ? En 2019, le froid a mis du temps à venir. Du coup, les feuilles des arbres sont tombées tardivement. Les services étaient alors occupés à gérer les décorations de Noël. Du coup, les feuilles sont restées bien longtemps sur les trottoirs et les pistes cyclables. C'est l'effet ciseaux du marché de Noël et de l'optimisation budgétaire des services. Nous sommes là loin des chiffres élogieux pour impressionner le quidam, mais dans le concret, dans le quotidien de nos concitoyens.

Souvent, vous résumez l'attractivité de Colmar à la croissance de sa population. Celle-ci marque une pause, mais c'est un autre chiffre qui m'intéresse. C'est le nombre de résidences secondaires. Plutôt stable les années précédentes, ce nombre était pendant longtemps autour de 500 d'après le rapport que vous nous présentez. Or, cette année, nous sommes à 730, soit une augmentation de près de 50 %. Pour beaucoup, ces résidences secondaires sont des meublés pour touristes. Or, vous nous disiez encore la semaine dernière que leurs chiffres étaient stables. Je me demande où est l'erreur. L'augmentation de 50 % de ces résidences pour touristes est un problème par rapport au centre-ville où le Colmarien ne se sent plus forcément à l'aise et où le Colmarien ne trouve plus forcément à se loger correctement.

Le budget a beau être magnifique au niveau des chiffres, vous pouvez mettre les éloges que vous voulez, dans la vie de tous les jours, on ne retrouve pas concrètement ces chiffres. Ce budget n'y répond pas entièrement.

M. le Maire MEYER : M. DENECHAUD.

M. DENECHAUD : Merci, M. le Maire. En préalable, je m'interroge un petit peu sur le respect des règles de communication préélectorales, pas seulement ici où nous sommes en Conseil Municipal, en séance budgétaire, c'est normal de parler des chiffres, mais nous entendons parler des chiffres un peu partout. On inaugure un endroit, on parle des chiffres, de la fiscalité de la Ville, etc. En permanence, on se rapproche un petit peu du matraquage à mesure qu'on se rapproche des élections. Cela devient de plus en plus dense et de plus en plus intense. Je comprends que vous ayez ce besoin de vous rassurer et de montrer à la population que vous voulez vous rassurer, mais à force d'insister, on finit pas se dire qu'il y a un loup. On se demande pourquoi vous avez besoin de vous rassurer à ce point. Je pense que les Colmariens ont compris quel était votre message. En tout cas, ce sera la dernière fois dans cette arène officielle. Je pense que nous avons bien compris.

Rien ne change, disait mon collègue. Rien ne change, si ce n'est que la compression des services publics est toujours plus intense. Cela change, mais toujours dans le même sens. Effectivement, c'est une évolution qui est

permanente dans le même sens, à la fois une évolution et une stabilité puisque la dégradation est continue. 600 000 euros d'impôt en plus, effectivement par l'augmentation de l'assiette, pas par celle des taux, je vous l'accorde, mais pas que parce que de nouveaux Colmariens se sont installés, mais aussi parce que les bases augmentent. C'est normal, c'est ainsi dans toute la France. Ce qui veut dire quand même que les Colmariens ont payé plus d'impôt cette année que l'année dernière, y compris par habitant ou par contribuable. 600 000 euros d'impôt en plus et en face, 700 000 euros de dépenses de personnel en moins. Quel est l'objectif ? Et encore, 4 millions d'euros d'équipement en moins. Effectivement, il y a eu moins de travaux, il y a des années plus et des années moins, c'est normal. 700 000 euros de dépenses de personnel en moins contre 600 000 euros de recettes fiscales en plus, quel est l'objectif ? Nous avons l'impression que c'est de faire du bénéfice alors que ce n'est pas le rôle d'une ville de faire du bénéfice, de thésauriser et de mettre de l'argent de côté. Il faut assurer l'autofinancement, nous sommes bien d'accord, mais cela se fait clairement au détriment des services.

Je reviens sur une présentation souvent biaisée – cela n'a pas été vraiment le cas ici, mais nous avons souvent vu cela – des moyennes qui sont prises à partir du chiffre le plus haut et le plus bas. Vous prenez le chiffre le plus haut et le plus bas, vous divisez par deux et c'est la moyenne. Non, la moyenne ne fonctionne pas ainsi surtout quand un chiffre est très haut. Cela ne peut pas aller. Dans vos exemples, la Ville de Cannes est beaucoup plus haute que les autres. Si nous prenions une vraie moyenne avec toutes les villes, cela donne un chiffre déjà plus bas.

La dette par habitant est présentée comme en baisse alors qu'elle est passée depuis 2016 de 918 euros à 920 euros. Je vous l'accorde, on ne va pas appeler cela une hausse, mais une stabilité, pas une baisse.

Le taux de réalisation est supérieur à 90 % l'an dernier, certes, mais c'est normal puisqu'on vote chaque année des décisions modificatives qui diminuent l'investissement. Donc, cela vient renforcer le taux de réalisation et c'est normal. C'est bien, les décisions modificatives sont là pour rétablir les chiffres en fonction de ce qui a été réalisé. Je le reconnais, mais il faudrait en tenir compte dans la présentation et comparer au Budget Primitif de l'an dernier et non pas au budget amendé par la décision modificative.

Nous avons toujours le même problème d'inflation comparé au taux d'imposition en prétendant que cela fait faire une économie aux Colmariens. Non, quand ils ont leur feuille d'impôt, les Colmariens ont une assiette qui est déjà revalorisée chaque année en fonction de l'inflation et un taux. Si le taux est stable, de toute façon, au final, l'impôt augmente. Il n'y a pas lieu de comparer l'inflation et les taux d'imposition. Les taux d'imposition s'appliquent aux bases qui tiennent déjà compte de l'inflation. Vous savez très bien, M. le Maire, que cette présentation est biaisée. Vous m'avez déjà répondu qu'elle ne tenait effectivement pas la route, mais que c'était votre engagement et que vous le teniez, dont acte.

S'agissant des comparaisons, je rejoins Frédéric HILBERT, on prend seulement celles qui vous arrangent. Je retiens l'exercice de Mme VALENTIN

l'autre fois en comparant les services à Colmar et à Cannes. Vous aviez dû reconnaître que les services à Cannes sont largement supérieurs à ceux de Colmar dans tous les plans.

Colmar est une Ville où on comprime toujours plus les services, le personnel, les dépenses d'entretien, etc., chacun peut le voir dans sa rue. Là, depuis quelques semaines, un peu moins parce que nous approchons des élections, donc nous sentons qu'un petit coup de collier a été mis, mais depuis plusieurs mois et plusieurs années, nous avons bien senti la dégradation.

Les frais de personnel sont inférieurs de 200 euros par habitant aux villes de même strate. Je prends aussi des comparaisons, mais je les interprète différemment. C'est clairement moins de services parce qu'on fonctionne sur des grilles salariales, les personnes ne sont pas forcément beaucoup moins payées à Colmar qu'ailleurs, donc c'est qu'il y a moins d'effectif.

Derrière une ville présentée comme attractive, harmonieuse et une ville du bien-être, ce sont de beaux mots, de belles expressions et de beaux slogans, mais la réalité, ce sont des associations qui bénéficient de moins de subventions que les autres villes en dehors des frais de personnel que j'ai déjà évoqués. C'est vous-même qui l'avez montré. Subventions versées par la Ville comparées aux villes de même strate, on est inférieur. Reprenez simplement vos chiffres. Nous savons que les subventions sont en grande partie pour les associations.

Ce sont des transports en commun en service minimum toute l'année. Je ne reviens même pas sur les chiffres, chacun constate comment cela fonctionne par rapport à d'autres villes de même taille, ne serait-ce que Belfort, pas loin de chez nous.

Une médiathèque trop souvent fermée, un musée Unterlinden trop cher, on est au prix des grands musées parisiens alors que, sans vouloir le dénigrer, ce n'est pas un grand musée parisien.

Un parking qui prend l'eau et dont le compteur affiche toujours 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 à l'entrée alors que nous sommes deux mois après l'ouverture.

Toujours pas de maison de quartier, toujours pas de locaux pour les associations de quartier pour se réunir, à l'exception éventuellement du Quartier Europe, mais dans beaucoup d'autres quartiers, une association micro-locale qui veut se réunir n'a toujours rien. Ou bien, on lui propose gratuitement un local de la Ville, mais par contre, il faut payer le chauffage et le concierge. C'est une gratuité un petit peu particulière, très colmarienne.

Toujours moins de verdure, plus de béton, parce que la verdure coûte cher à entretenir, donc il vaut mieux mettre du béton.

Et puis, M. l'Adjoint aux finances parlait d'attractivité. La semaine dernière, je vous parlais de pépinière d'entreprises, vous m'avez répondu par un pôle tertiaire, le pôle de l'ancienne caserne Rapp qui n'est pas une pépinière d'entreprises, mais un pôle d'entreprises. Ce n'est pas une pépinière, cela n'a rien à voir.

Tout comme vous m'aviez une fois répondu en parlant de covoiturage alors que je parlais d'autopartage. Quand on parle d'attractivité, il faut déjà maîtriser les concepts qui permettent d'optimiser l'attractivité d'une agglomération.

Je ne conteste pas forcément les chiffres présentés, mais la politique qui est derrière, voire qui se cache derrière et que les Colmariens constatent tous les jours. Pour toutes ces raisons, je m'abstiendrai sur ce budget. Merci.

M. le Maire MEYER : Merci beaucoup. Y a-t-il d'autres interventions ? Il semblerait que non.

M. le 1^{er} Adjoint.

M. le 1^{er} Adjoint HEMEDINGER : M. le Maire, mes chers collègues, je ne partage évidemment pas votre analyse et vos arguments, mais ce n'est sans doute pas un scoop. Je pense qu'au contraire, ce soir, avec ce dernier budget de la mandature, nous avons toutes les raisons à la fois d'être satisfaits, d'avoir foi en l'avenir et d'être fiers d'être Colmariens. Nous avons la chance d'avoir un budget équilibré qui fait la place belle – comme cela a été dit par mon collègue Matthieu JAEGY et rappelé par le Maire – aux investissements, à la qualité des services publics et qui, néanmoins, n'obstrue pas l'avenir avec un endettement réduit parce que c'est facile de faire payer les générations futures. C'est malheureusement dans cette situation que sont beaucoup de villes et le pays en s'endettant. Ce n'est pas le cas ici à Colmar. Au contraire, c'est un budget qui montre que nous travaillons jusqu'au dernier moment et que les fondamentaux sont bons.

C'est pour cette raison que lorsque vous dites, M. HILBERT, M. DENECHAUD, que rien ne change, pourquoi changerions-nous quelque chose qui fonctionne, qui a fait ses preuves et qui nous permet d'afficher un excellent bilan en fin de mandature ? Dans tous les domaines : sur le plan des chiffres, je vais y revenir. Également sur le plan du bien-vivre à Colmar. Les différents palmarès évoqués dans la presse, notamment dans Le Figaro, montrent – c'est là où je ne suis pas d'accord avec vous de manière fondamentale – que la bonne santé financière de la Ville permet aux Colmariennes et Colmariens d'évoluer dans un environnement favorable pour les familles. Colmar est en sixième position pour la qualité de vie en famille. C'est directement le résultat de la bonne gestion.

M. HILBERT, vous dites que les Colmariens ne le perçoivent pas. Franchement, je parle sous le contrôle des collègues, mais aussi des personnes qui nous écoutent et qui vont nous lire, les Colmariens ont bien vu au quotidien la transformation de la Ville ces dernières années. La création de très nombreux nouveaux équipements dans le domaine sportif par exemple avec de nouveaux gymnases et avec la piste d'athlétisme couverte. Je ne peux pas me lancer dans un inventaire à la Prévert, mais tout le monde le constate. Les sportifs le constatent. Les amoureux de la culture le constatent aussi. Nous avons rénové énormément de salles, nous en avons créé. Nous avons fait beaucoup de choses en plus des subventions que nous versons aux clubs sportifs et aux associations culturelles. Toutes les personnes le constatent. La transformation de la Ville par la création de nouveaux espaces verts. Vous dites que nous avons bétonnisé, mais

regardez ce que nous avons commencé à faire. La Montagne Verte, c'était un parking à ciel ouvert. Aujourd'hui, les voitures sont en dessous et un parc commence à voir le jour au-dessus. Vous savez aussi que nous avons prévu de le faire pour la Place de la Cathédrale, justement parce que nous sommes conscients qu'il faut végétaliser la ville eu égard notamment aux problématiques du réchauffement climatique que vous avez évoquées et dont nous sommes bien entendu conscients. Je pourrais vous citer aussi la rue Schwendi où nous avons organisé une magnifique promenade le long de l'eau. Nous avons végétalisé les choses parce que c'était important pour nous. Nous ne faisons pas que de le dire, nous le faisons réellement.

L'autre avantage pour les Colmariens de la bonne gestion – et c'est concret, là aussi – , c'est pas d'augmentation d'impôt ou de taux fixée par la Ville depuis huit ans. Vous parlez des bases, mais nous sommes responsables de ce que nous faisons, c'est le principe. Nous ne pouvons pas être responsables de ce que font les autres. Notre responsabilité, c'était d'agir sur les taux. Ils n'ont pas bougé depuis huit ans. C'est un avantage considérable pour les Colmariens parce que c'est du pouvoir d'achat en plus et c'est important. Derrière toute cette politique d'investissement et de maintien du pouvoir d'achat, il y a, là encore, un résultat concret pour les Colmariens, M. HILBERT. Nous avons un taux de chômage nettement inférieur à la moyenne départementale, régionale et nationale parce que les entreprises investissent à Colmar et s'y sentent bien. Je pourrais vous citer un chiffre qui nous a été donné il y a quelques jours, c'est la création de mètres carrés de bureaux à Colmar : 18 000 pour l'année 2019. Nous avons battu tous les records. C'est un chiffre en nette augmentation parce qu'il y a un dynamisme. Il y a deux avantages. Les entreprises créent ces bâtiments de bureaux, cela crée de l'emploi et ensuite, il y a les salariés qui vont les occuper. C'est pour cela que nous avons un bon taux de chômage à Colmar. C'est toujours trop élevé. Néanmoins, quand on se compare, c'est satisfaisant. Il faut évidemment faire plus et mieux. Nous allons d'ailleurs le proposer très rapidement.

Vous parlez d'écologie, M. HILBERT. Dans le budget, ce n'est pas qu'un investissement, ce sont 2 385 000 euros destinés aux travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments. Là encore, c'est concret.

Vous avez également évoqué les modes de déplacement. Nous n'avons pas attendu, nous nous en sommes préoccupés et nous nous en préoccupons encore. Nous avons mis en place des navettes électriques gratuites au centre-ville. C'est pour inciter les individus à se garer sur les parkings qui ceinturent le centre-ville, donc à l'extérieur du cœur de ville, pour ne pas rentrer dans le cœur de ville, mais trouver une solution pour stationner. Après, ceux qui le veulent peuvent utiliser la navette. Elle est gratuite, électrique et écologique. Nous avons subventionné plus de 20 000 vélos. Nous avons aidé des foyers colmariens à acheter des vélos pour inciter les individus à les utiliser. Chaque année, nous avons en moyenne plus de 6,5 millions d'euros de travaux de voirie. Là aussi, c'est concret, nous améliorons les routes, la situation des trottoirs et nous créons des pistes cyclables. C'est concret. Chacune et chacun peut le remarquer. Évidemment,

des choses sont à améliorer, c'est pourquoi nous investissons chaque année plus de 6 millions d'euros en matière de travaux de voirie.

Je termine par le tourisme. Évidemment, il faut faire attention à faire en sorte que le curseur ne soit pas en défaveur des uns et des autres, je rappelle quand même que cela concerne 3 400 emplois créés par le tourisme en direct et en indirect. Quand vous parlez de l'augmentation des meublés de tourisme, nous vous avons répondu la semaine dernière. C'est vrai qu'un certain nombre ont été créés, mais c'est vrai aussi que le nombre de foyers de Colmariens vivant au centre-ville n'a pas diminué. Je vous l'ai dit la semaine dernière, mais vous en reparlez aujourd'hui, donc je vous réponds à nouveau, ce n'est pas nous qui le disons, mais l'organisme qui dépend du Département.

M. DENECHAUD, vous parlez des subventions aux associations sportives. Dans le budget, c'est pratiquement 2 millions d'euros qui y sont consacrés. Là encore, contrairement à d'autres collectivités et d'autres villes, nous n'avons pas baissé les subventions aux associations sportives, sociales ou culturelles, mais à chaque fois, nous avons répondu à la demande parce que nous considérons que le tissu associatif est un élément indispensable assurant le vivre-ensemble.

M. le Maire MEYER : M. l'Adjoint aux finances.

M. l'Adj. JAEGY : Merci, M. le Maire. Dans le prolongement du propos tenu à l'instant par notre 1^{er} Adjoint – que je partage naturellement dans son entièreté –, il y avait justement un rappel pluridisciplinaire qui répondait parfaitement aux observations diverses et variées, plus ou moins hors sujet budgétaire, mais qui rappelle finalement le sens de notre action depuis de nombreuses années.

Pour ma part, s'agissant de ce budget, je voudrais revenir, M. HILBERT, sur deux questions que vous avez posées au début de votre intervention et qui renvoient finalement aux fondamentaux mêmes de ce qu'est une pratique budgétaire responsable dans une collectivité. À la fois, vous sembliez saluer les bons chiffres et ne pas les contester comme votre collègue, M. DENECHAUD, et en même temps, vous nous demandiez à quoi cela sert d'avoir une dette maîtrisée, d'avoir un autofinancement optimisé et qu'est-ce que cela change. C'est justement ce que vient de reprendre en bonne partie le 1^{er} Adjoint. En matière d'endettement, laisser une ville aux termes d'un mandat dans une situation saine avec des taux d'emprunt maîtrisés et même très bas du fait de notre gestion active de la dette, avoir une capacité de désendettement aussi faible que la rappelait M. le Maire en nombre d'années comparativement aux autres, c'est autant de marge de manœuvre pour demain, etc., etc. Si nous étions engorgés, quel serait alors votre propos ce soir en tant que membre de l'opposition ? Vous sauteriez sur l'occasion. Là, nous laissons une situation parfaitement saine en matière de dette. Même observation pour la fiscalité. Vous nous demandez à quoi cela sert et qu'est-ce que cela change, mais excusez-moi, M. le Maire l'a rappelé tout à l'heure au travers de plusieurs graphiques. Lorsque nous faisons des comparaisons, nous ne les faisons pas uniquement par rapport aux extrêmes, M. DENECHAUD, mais bien par rapport aux moyennes des villes

de notre strate. Quand nous faisons état de nos efforts en matière de maîtrise de la fiscalité, c'est bien pour préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Lorsque nous évoquons 16 millions d'euros que nous laissons dans la poche du contribuable colmarien chaque année, comparativement à ce qui est la pratique dans la moyenne des autres villes, c'est autant d'argent que nous laissons dans l'économie locale pour consommer, investir, épargner en vue d'investir, etc. C'est le changement sur lequel vous vous interrogez, c'est la différence que nous créons par rapport à d'autres pratiques budgétaires, M. HILBERT. Le sens de nos investissements a été rappelé tout à l'heure dans notre présentation initiale et par le 1^{er} Adjoint. A travers notre investissement, nous souhaitons entretenir et valoriser notre patrimoine, nous souhaitons renforcer l'attractivité de notre Ville et bien sûr, aussi, avec 41 millions d'euros encore inscrits en 2020 au titre des dépenses d'équipement, nous voulons aussi soutenir et accompagner l'activité économique parce que 41 millions d'euros que nous injectons en investissement, c'est autant de fonds que nous injectons dans le carnet de commandes de nos entreprises et pour l'emploi. Le sens a d'ailleurs été rappelé au travers des trois axes de développement, mais je pense que vous ne les avez pas bien entendus.

M. DENECHAUD, vous faisiez également état de comparaison entre évolution de dépenses de personnel et recettes fiscales, ce sont deux paramètres qu'il n'y a pas lieu de rapprocher comme vous le faites. J'aurais plutôt aimé vous entendre sur cet effet ciseaux inversé que nous arrivons à maintenir à Colmar, contre toute attente, d'ailleurs, au regard des prévisions affichées de Localnova qui faisaient état d'une régression significative de notre capacité d'autofinancement il y a quelques années.

Quel est finalement le sens de tout cela ? C'est bien aussi nous préserver des marges de manœuvre pour l'avenir de Colmar. Ce n'est pas en comparant des éléments qui n'ont pas de sens entre eux que vous arriverez à une conclusion plausible. J'aurais aimé vous entendre sur le fait que nous soyons arrivés ces dernières années et encore en 2020 dans ce que nous projetons dans ce Budget Primitif sur les dépenses nouvelles que l'État nous impose sur ces sept dernières années. Cela représente plus de 3, 7 millions d'euros auxquels nous pourrions ajouter l'inflation sur cette même période. Au regard de cela, nous avons des réductions de dotations globales de fonctionnement pour 4 850 000 euros, M. le Maire le rappelait tout à l'heure. Dans l'environnement qui conditionne aussi la construction de notre budget, nous sommes là clairement sur des augmentations de dépenses. On y rajoute l'inflation et des baisses de recettes avec la diminution des dotations globales de fonctionnement. Malgré tout cela, nous arrivons à maintenir et même à accroître notre capacité d'autofinancement. Au final, c'est donc tout l'inverse de ce que vous sembliez dire ou faire croire dans votre intervention. Nous avons la fierté – et M. le 1^{er} Adjoint l'a rappelé à l'instant – de laisser aux termes de cette mandature, une situation financière budgétaire en matière fiscale et d'endettement parfaitement saine avec des investissements qui préparent notre avenir. Nous nous en tiendrons à cela, alors, voteront ce budget 2020 ceux qui le souhaitent avec leur cœur et leur conviction.

M. le Maire MEYER : M. SISSLER.

M. l'Adj. SISSLER : Après le Maire et le 1^{er} Adjoint, je voulais juste répondre. Pour moi, ce soir, c'est le plus beau budget que je voterai. Le chiffre qui est impressionnant, ce sont les 92 % de réalisation, ce qui montre bien tout ce qui a été fait avec l'argent.

Ensuite, si vous le permettez, M. le Maire, je voulais répondre à M. HILBERT. Il nous dit que les personnes de Strasbourg et de Mulhouse ne viennent pas vivre à Colmar, mais je suis né à Colmar, j'y ai fait une partie de mes études, j'y ai travaillé et j'y suis encore. Lorsqu'il y a eu cet article du Figaro, M. le Maire m'a gentiment demandé d'essayer de répondre pour voir ce que nous pourrions dire quand un journaliste téléphone. Évidemment, avant de répondre, je me suis renseigné dans les services pour voir tout ce qui était fait exactement.

M. le Maire MEYER : Il faut dire que vous parlez du Figaro Magazine.

M. l'Adj. SISSLER : Du Figaro Magazine où nous sommes sixième, absolument. J'ai regardé. Je lui ai donné tout ce qui avait été pris comme mesures aux différents conseils municipaux auxquels nous avons tous assisté aux niveaux éducatif, sportif et culturel et au niveau des subventions aux associations. C'est le bien-vivre, aussi. C'est pour les enfants. C'est pour les gens. Bref, M. le journaliste LITZLER qui est d'ailleurs cité dans l'article m'a dit : « M. SISSLER, j'ai vu les résultats des autres villes... » – je connais Quimper et certaines villes qui sont citées. Je connais Cannes. Évidemment, Cannes, ce n'est pas Colmar, mais vous payez les loyers quatre fois plus cher... Il m'a dit que très peu de villes moyennes faisaient autant pour leurs citoyens que ce qui a été fait à Colmar, d'où le résultat de sixième pour le bien-vivre parce que cela fait partie du bien-vivre.

M. le Maire MEYER : Ce n'est pas terminé... M. RENIS !

M. RENIS : Merci, M. le Maire. Je tiens à rappeler à M. HILBERT que chaque fois qu'il est intervenu sur le tourisme, j'ai pris la parole. Ce n'est pas une question d'élection, d'accord ? Je tiens quand même à rappeler la chose suivante : le tourisme est une véritable industrie non délocalisable. Chaque fois que vous en avez parlé dans des termes désobligeants, je me suis plu à vous rappeler que vous avez tout faux. Je suis un élu de Colmar, pour tous les Colmariens, mais je suis également un représentant professionnel. Lorsque des hôtels cinq étoiles s'intéressent à une ville, que le magazine FORBES s'intéresse à une ville et que vous avez tout ce que nous avons réalisé, nous avons apporté un mieux, nous avons apporté des emplois, surtout des emplois. Depuis 25 ans, nous avons apporté une qualité de tourisme qui n'arrête pas de s'accroître. De la façon dont vous parlez du tourisme, M. HILBERT, nous avons l'impression de nous retrouver à Venise. Franchement, ce n'est pas beau. C'est vrai que ce n'est pas beau. Nous avons l'impression d'être à Barcelone. Franchement, ce n'est pas beau. Ce n'est pas le tourisme que nous avons à Colmar. Or, de la façon dont vous en parlez, nous nous demandons où nous sommes. Nous sommes à Colmar, M. HILBERT, et si la ville est tellement attractive, c'est parce que sur les 100 millions de touristes que la France vise, il y en a quand même 3,5 millions à Colmar, mais c'est vrai que nous cherchons la qualité. Je ne vous conteste pas, mais il ne faut pas noircir le tableau et parler du

tourisme de la façon dont vous en avez parlé. M. le Maire, j'arrête là parce qu'à chaque fois, je suis intervenu quand M. HILBERT parlait du tourisme.

M. le Maire MEYER : Je vous remercie d'avoir conclu.

M. HILBERT.

M. HILBERT : Merci, M. le Maire. Vous nous avez répondu, M. le 1^{er} Adjoint et M. l'Adjoint aux finances, que l'investissement à Colmar fonctionne. Cela dépend sur quels critères. Je comprends que cela peut être intéressant pour ceux qui s'intéressent aux chiffres. Nous pouvons saluer ce que vous nous présentez. Par contre, si nous nous intéressons à d'autres chiffres – et je reviens sur un autre rapport qui a été présenté il y a quelques mois, le Plan Climat-Air-Energie –, je suis désolé, cela ne fonctionne pas. On nous a présenté des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre qui repartaient à la hausse. Je suis désolé, il a fait 22 degrés hier. Des arbres sont en fleurs. Nous avons eu des canicules. Nous avons des tempêtes. Ce n'est évidemment pas Colmar qui va résoudre ce genre de problème, mais si nous ne prenons pas notre part pour réduire les consommations énergétiques et pour protéger nos concitoyens des effets de ce changement climatique, il faut que nous en prenions compte.

Les investissements que vous avez faits comprennent plus de 40 millions d'euros de parking. OK, lors des canicules, nous allons tous aller au dernier sous-sol du parking de la Montagne Verte. Comme il y a un peu de flotte, il va faire bien frais, là-bas. Je suis désolé, ce n'est pas l'investissement que j'aurais aimé. Pour vous, n'importe quel investissement se vaut parce qu'il donne du travail aux entreprises. Vous faites des économies d'énergie, des travaux de réhabilitation, etc., cela fait des travaux pour les entreprises locales, mais c'est un choix que vous faites. Vous avez fait le choix de construire des parkings partout à Colmar, c'est votre choix, nous avons le droit de ne pas être d'accord et de trouver qu'il aurait peut-être mieux valu faire d'autres choix. Je pense que, actuellement, l'urgence, est de faire des économies d'énergie.

S'agissant du taux de chômage à Colmar, je connais beaucoup de jeunes qui vont travailler à Strasbourg et y trouvent beaucoup plus facilement du travail. Évidemment, Colmar est dynamique, tant mieux, mais il n'empêche que c'est aussi très dynamique ailleurs. Nous ne sommes pas forcément mieux et en plus, nous sommes en train de bénéficier actuellement d'un contexte national qui est aussi bénéfique. Par le passé, nous avons vu que ce n'est pas forcément garanti pour l'avenir, nous ne savons jamais ce qu'il peut se passer.

S'agissant des subventions aux associations, vous nous dites que vous ne les avez pas baissées, peut-être, mais cela fait des années que vous ne les avez pas augmentées. Elles sont toujours au même niveau. À chaque fois qu'une association demande un peu plus, nous restons au même montant d'une année sur l'autre.

À quoi cela sert-il d'avoir autant de marge de manœuvre pour demain ? Cela fait des années que nous avons la même marge de manœuvre. Je ne dis pas qu'il faut se surendetter, etc., c'est bien ce que j'ai dit. Par contre, se donner

un petit peu de souplesse et d'ailleurs, même M. le Maire, vous aviez dit qu'il y aurait de la marge de manœuvre par rapport aux services et à de l'embauche. Je pense au centre socioculturel. Vous nous l'aviez annoncé il y a quelques semaines et quelques mois, mais là, nous ne le voyons pas. Ce n'est pas présent. Donc, ce que nous disons n'est pas complètement aberrant puisque même M. le Maire nous l'avait dit.

S'agissant du tourisme, véritable industrie, évidemment ! J'ai dit qu'au marché de Noël, nous n'arrivions pas à traverser, que nous étions serrés comme des sardines dans les rues du centre-ville. Je suis désolé, nous ne pouvons pas aller plus loin. C'est physique. Si nous arrivons à répartir un peu mieux le tourisme sur toute l'année, tant mieux. Je ne suis pas sûr qu'il faille encore communiquer beaucoup sur le marché de Noël pour attirer du monde parce que nous n'arrivons plus à l'accueillir.

Sur le fait que ce soit non délocalisable, je ne sais pas, il peut arriver des accidents. Le coronavirus est actuellement en cours. Je ne suis pas sûr que le tourisme chinois se porte super bien.

Il se pose aussi une question relative aux ressources énergétiques. Le tourisme est quand même responsable de 7 à 10 % des émissions de gaz à effet de serre. Ce n'est pas pour rien, c'est parce que nombre de touristes se déplacent en avion. Vous pouvez sourire, M. RENIS, cela ne me fait pas sourire. Si cela arrive, c'est une catastrophe pour les villes ou les territoires qui ont tout misé sur le tourisme. Si le kérosène va augmenter – c'est quelque chose que nous savons, nous n'arrivons pas forcément à préciser exactement quand –, c'est tout ce secteur économique qui va s'effondrer. Ce n'est pas quelque chose que je souhaite, mais qui est annoncé. Le tourisme n'est peut-être pas non délocalisable, mais ce n'est pas non plus très pérenne. Ce que je dis n'est pas un discours anti-tourisme, nous ne pouvons pas nous passer de tourisme à Colmar, ce n'est pas cela, c'est une question de qualité de tourisme et une question de masse. Il me semble que même M. le Maire nous avait dit que le tourisme de masse est quelque chose qu'il va peut-être falloir changer avec un tourisme de qualité. Il reprend donc exactement les mêmes arguments que nous. Par contre, nous attendons toujours l'étude en cours dont vous nous avez parlé. Celle-là, nous ne l'avons pas vue. Merci.

M. le Maire MEYER : M. l'Adjoint.

M. l'Adj. JAEGY : Merci, M. le Maire. M. HILBERT, nous disons souvent la même chose, mais avec des mots différents et sans doute que les postures majorité/opposition nous conduisent parfois à des débats complètement stériles. Juste pour rappeler objectivement certaines choses, au-delà de ce qui a déjà été répondu par le 1^{er} Adjoint et moi-même, je voudrais simplement vous citer les résultats d'une étude sérieuse dont le magazine Le Point s'était fait l'écho au mois de juin dernier. Le Point avait livré les résultats de cette enquête qui portaient sur l'attractivité des villes françaises tous critères quantitatifs et qualitatifs confondus. Dans le classement qui en ressortait, la Ville de Colmar était classée onzième au niveau national. Colmar figurait également en première position des villes du Grand Est dans la catégorie des villes de 80 000 à 250 000 habitants. Voilà pour un rappel

objectif. Je ne déclinerai pas tous les critères qui ont été détaillés dans cette étude, mais je n'en reprendrai que quelques-uns pour répondre à vos observations, M. HILBERT, et je sais que vous êtes très sensible à ces critères. Dans ce classement, Colmar termine en première position pour la mobilité. Elle termine sixième pour la qualité de vie. Elle se positionne en septième position pour la qualité de l'air et au titre des villes cyclables. Je m'arrête là, mais ces quelques critères suffisamment éloquents rappellent aussi ce qui a déjà été fait et ce que nous continuons de faire dans ce domaine.

M. le Maire MEYER : M. HILBERT. C'est la troisième fois, mais vous avez la permission.

M. HILBERT : C'est trop gentil. Je rebondis juste par rapport aux villes cyclables. Je veux bien que Le Point dise que nous sommes bien classés au niveau des villes cyclables. Récemment, la FUB a publié son rapport relatif aux villes cyclables. La Ville de Colmar n'était pas forcément très bien placée. Et là, ce n'est pas une question d'étude extérieure, ce sont les Colmariens qui ont pu noter la ville sur les infrastructures et sur la possibilité de se déplacer à Colmar. Ils n'étaient pas forcément très nombreux à répondre, mais la satisfaction n'est pas probante.

M. le Maire MEYER : Personnellement, je suis très à l'aise. Il s'agissait d'un débat apaisé où chaque partie s'est fait entendre sur la base de sa conception personnelle et c'est très bien puisque, finalement, quelle serait la raison de leur présence si les conseillers en charge de leurs électeurs ne défendaient pas leur projet ? En ce qui me concerne, je défends celui pour lequel la population colmarienne a voté en majorité.

Globalement, je pense pouvoir dire sous le contrôle des uns et des autres, soit en acceptation soit en non-acceptation, que nous n'avons pas fauté par rapport aux résolutions prises. Pour moi, c'était la première priorité. Quand j'entends M. DENECHAUD dire qu'il va s'abstenir, c'est déjà un bon côté. S'il s'abstient, il ne vote pas contre le budget. J'entends également M. HILBERT. C'est un peu pêle-mêle, mais il a raison de mettre le doigt sur sa façon de voir les choses. Seulement, je dis et je répète que nous avons fait ce pour quoi nous avons été élus. Cela peut plaire ou déplaire, les choses étant ce qu'elles sont.

Les différents arguments employés comprennent également des choses à redire, mais seulement, je ne veux pas ouvrir un débat qui risquerait de devenir polémique puisque les membres de l'opposition sont là pour dire ce qu'ils ont envie de dire.

M. HILBERT, je rebondis quand même sur votre rappel. Au dernier Conseil Municipal, je disais qu'il reste de la marge de manœuvre. Seulement, ce n'est pas au Conseil Municipal d'aujourd'hui de décider. C'est au Conseil Municipal à venir d'apporter le complément, mais à côté, je mets une latitude de 2,5 à 3 millions d'euros qui permettent de faire des propositions complémentaires. Je ne vais pas anticiper puisque j'entrerais dans une campagne électorale, ce que j'évite de faire, mais si demain, un Conseil Municipal devait aller plus loin, il aura de la marge de manœuvre tournant autour de 3 millions d'euros, ce qui doit être une garantie pour Monsieur et

Madame Tout-le-Monde et toutes celles et ceux qui aspirent à devenir conseiller municipal, voire membre d'un exécutif. Je m'en tiens à cela.

Je n'ai pas non plus à répéter les analyses de ce qui nous vient d'ailleurs. Je suis très content du Point du 23 janvier où, au final, le Maire de Colmar passe pour le premier gestionnaire de France. Cela me crée également une certaine fierté, pas seulement pour le Maire, mais également pour tous les Colmariens. Si une spécialiste s'est avancée dans une telle affirmation, je pense qu'il y avait quand même du vrai. Je termine là mon analyse, mais je salue encore une fois le côté apaisé de ce débat où chacune et chacun a pu se faire entendre. Merci beaucoup.

Le Budget Principal est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le Budget Principal est approuvé avec deux oppositions et cinq abstentions.

Le Budget du Festival est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le Budget du Festival est approuvé à l'unanimité.

Le Budget du Festival de jazz est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le Budget du Festival de jazz est approuvé à l'unanimité.

Le Budget du Festival du Livre est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le Budget du Festival du Livre est approuvé.

Merci mes chers collègues. Je redonne la parole à l'Adjoint de ressort pour la suite.

3. Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2020.

Voir rapport –

M. l'Adj. JAEGY, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. le Maire MEYER : M. GRUNENWALD.

M. GRUNENWALD : M. le Maire, mes chers collègues, je ne peux que nous féliciter de pouvoir maintenir les taux d'imposition aux mêmes montants qu'ils étaient. Je dois dire que le pli a pris, en quelque sorte, puisque j'ai eu la satisfaction comme beaucoup de Colmariens d'apprendre samedi dernier que quatre des listes en concurrence ont adopté le principe de proposer notamment une non-augmentation de la taxe foncière pendant la mandature qui vient. Je voudrais simplement relever que, malheureusement, intervient dans le calcul de la taxe foncière, non seulement le taux qui est, le cas échéant, voté par le Conseil Municipal, mais également les bases qui ne seront pas seulement des changements par rapport à un apport qui est fait, mais qui peuvent également, sous prétexte d'une actualisation, être augmentées. Il faudra donc que les listes qui s'engagent sur cette position vérifient qu'il n'y ait pas, à un moment donné, un dérapage au niveau des bases.

M. le Maire MEYER : Sur cette observation, un commentaire personnel, l'augmentation des bases comprend d'une part la part physique qui est en

rapport avec l'augmentation des surfaces bâties et d'autre part, l'augmentation législative. J'ai bien vu votre proposition qui tend à dire que dans la mesure où c'est possible, il s'agit de diminuer le taux par rapport à l'augmentation législative. Seulement, un rappel au titre de l'année 2020. Le taux d'augmentation législative est de 0,9 %. L'inflation est de 1,4 %. J'aurais normalement dû augmenter le taux de la taxe foncière bâtie de 0,4 %. Nous ne l'avons pas fait parce que je fais l'impasse en considérant que la différence entre l'inflation et l'augmentation législative est largement mangée par l'augmentation acceptée par le législateur. C'est plutôt une solution gagnant-gagnant pour le propriétaire.

Y a-t-il d'autres interventions ? Ce n'est pas le cas. Les taux sont mis aux voix. Qui les approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Les taux sont approuvés.

4. Autorisations de Programme et Crédits de Paiement - Actualisation Budget Primitif 2020.

Voir rapport –

M. l'Adj. JAEGY, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. le Maire MEYER : M. GRUNENWALD.

M. GRUNENWALD : M. le Maire, j'aurais préféré que l'on parle de la cathédrale plutôt que de la collégiale, mais c'est l'avis d'un vieux Colmarien.

M. le Maire MEYER : Je ne cesse personnellement de le répéter.

M. GRUNENWALD : Vous êtes de temps en temps trahi par les services, M. le Maire.

M. l'Adj. JAEGY : Mais ça reste bien une Place de la Cathédrale.

M. le Maire MEYER : C'est bien la Cathédrale ! Avec cet amendement de M. GRUNENWALD, le rapport est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le rapport est approuvé.

5. Mise à jour du tableau des effectifs.

Voir rapport –

M. l'Adj. WEISS, rapporteur, présente le rapport et propose au Conseil de l'adopter.

M. le Maire MEYER : Vous voyez, M. HILBERT, nous sommes également dans le renforcement des services. Je ne veux pas vous taquiner, mais...

Le rapport est mis aux voix. Qui l'approuve ? Qui s'y oppose ? Qui s'abstient ? Le rapport est approuvé.

Nous arrivons au bout de notre ordre du jour. Me GRUNENWALD m'a demandé un temps de parole.

M. GRUNENWALD : M. le Maire, mes chers collègues, en quelques phrases, je voudrais exprimer ce que je peux ressentir au moment de quitter cette enceinte dans laquelle j'ai eu l'honneur de siéger avec vous pendant 31 ans. Comme vous, M. le Maire, je tiens à exprimer mes félicitations et mon amitié à Jacques DREYFUSS, le plus ancien d'entre nous, sauf à avoir été peut-être le meilleur d'entre nous. Je voudrais également, M. le Maire, vous dire que ce soir, puisque pour cette mandature, c'est évidemment la dernière école – vous nous rappelez Alphonse DAUDET avec la dernière école et la dernière leçon que vous avez donnée en matière fiscale et budgétaire.

M. le Maire MEYER : Modestement !

M. GRUNENWALD : Modestement, comme toujours, M. le Maire, nous connaissons l'une de vos qualités, la modestie. Sans doute, comme tous ou beaucoup dans cette salle, ai-je pu commettre des erreurs, ai-je pu commettre des emportements, mais jamais, et je suis sûr que cela est partagé par beaucoup d'entre vous, je ne suis allé à l'encontre de ce que pouvait dicter ma conscience et n'ai jamais affirmé ce que je ne considérais pas, peut-être à tort, comme devant être dit ou soutenu et quelle qu'ait été ma position sur l'échiquier de nos différentes mandatures. À tous mes collègues, j'entends faire part de ma sympathie, quels qu'étaient parfois nos différends, contrariétés ou disputes. Nous sommes tous ici issus du même suffrage. Quels que soient les résultats des votes, nous sommes les représentants de tous nos concitoyens. Nous sommes tous investis de la même légitimité. Espérons que nos successeurs, quels qu'ils soient, puissent être les garants de cette légitimité, qu'ils n'oublient pas que le nombre n'est pas synonyme de raison, qu'ils n'oublient pas que chacun doit pouvoir s'exprimer, qu'ils n'oublient pas que l'intérêt suprême de notre Ville dépasse, et de loin, le temps de nos mandats. Ce sont les vœux que j'entends formuler. (*Applaudissements*)

M. le Maire MEYER : Je réagis publiquement et je dois le faire. Vous savez fort bien que nous n'avons pas toujours marché main dans la main, mais c'est la République. Je pars toujours du principe que l'addition des compétences et des expériences donne toujours un plus pour la collectivité territoriale. Avec Me GRUNENWALD, nous nous sommes vus, nous nous sommes croisés, nous nous sommes séparés, nous nous sommes retrouvés, mais c'était toujours en bonne compréhension. Je salue également son engagement puisqu'avec Jacques DREYFUSS, il s'agit d'un des plus anciens. Il ne faut pas l'oublier. Par rapport à sa vie municipale, il y a contribué fortement, donc en votre nom à tous, je tiens également à le remercier pour son engagement, ainsi que pour sa ténacité puisqu'ensemble, nous avons un jour défendu une position forte qui a un peu aussi renforcé les liens. Pour tout cela, je tiens à le remercier au nom de vous tous et au nom de tous les Colmariens. Merci.

Il n'y a pas d'autres interventions. La séance est levée.

FIN DE LA SEANCE : 20 HEURES 05